



## L'AREQ contre la hausse des frais de scolarité

Le Conseil d'administration de l'AREQ a adopté à l'unanimité, le 29 mars, une résolution à l'effet que l'AREQ appuie la lutte étudiante contre la hausse des frais de scolarité et exige la tenue d'un large débat social sur le financement de l'éducation au Québec. Cette motion s'appuie sur une série de « considérants », notamment que :

- ✧ Le Québec évolue dans une économie du savoir, basée sur l'innovation et les compétences de ses travailleurs et il fait face à une féroce compétition internationale alors que les nouveaux emplois requièrent de plus en plus de diplômés postsecondaires. Pour faire face aux impacts de ces deux éléments, le Québec ne peut se permettre de perdre un seul diplômé universitaire.
- ✧ L'accès aux études supérieures pour tous constitue un droit qui ne doit être limité pour des considérations financières.
- ✧ La bonification proposée du Programme d'aide financière aux études aura comme conséquence d'augmenter l'endettement des étudiants et de leur famille. Cette hausse pourra avoir également comme impact de réduire la fréquentation universitaire de certaines catégories d'étudiants, notamment ceux provenant des milieux socio-économiques défavorisés.
- ✧ La solidarité entre les générations est essentielle au développement d'une société démocratique. C'est par l'implication et l'action de tous les citoyens, de tous les âges, qu'une société égalitaire sera construite.

La position de l'AREQ sera annoncée publiquement et les membres de l'Association seront invités à participer, s'ils le souhaitent, à des actions pacifiques visant à amener le gouvernement à s'asseoir avec les représentantes et représentants des étudiants afin de discuter de solutions à la crise actuelle.



### Dans ce numéro :

L'AREQ contre la hausse des frais de scolarité	1
Motion soulignant le 50 <sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ	2
Budget provincial 2012-2013	3
Quoi de neuf en kiosque	3
Rappel – Pétition pour l'indexation	4
Nos comités à pied d'œuvre	5
Jour de la Terre	6
Nouvelle carte d'assurance SSQ	6
Nouvelle carte de membre de l'AREQ	6



## **Motion soulignant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ**

L'Assemblée nationale a souligné le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ, le jeudi 29 mars. En effet, la députée de Marguerite d'Youville, Monique Richard, a déposé une motion conjointe avec le gouvernement et les autres partis d'opposition se lisant comme suit :

***Que l'Assemblée nationale du Québec souligne les 50 ans de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.***

Les membres du Conseil d'administration de l'AREQ étaient présents dans les tribunes pour l'occasion.

### **Intervention de l'opposition**

Durant son intervention, Madame Richard a souligné que « l'AREQ est une force pour notre société comme association agissant tant au niveau régional que national. [...] Plusieurs dossiers les mobilisent, pensons notamment à l'indexation des régimes de retraite, à la lutte contre la privatisation du système de santé, à la valorisation du rôle des personnes âgées dans notre société. De plus, l'AREQ est soucieuse de faire connaître le point de vue de ses membres par une participation significative aux processus législatifs. Nombreux, et toujours pertinents sont les mémoires qu'ils nous présentent en commission parlementaire. Je veux, en votre nom, chers collègues, les remercier de leur engagement qui ne s'est jamais démenti tout au long de leurs 50 ans d'histoire. »

### **Intervention du gouvernement**

De son côté, le leader adjoint du gouvernement, Henri-François Gauthier, a insisté sur le rôle de Laure Gaudreault dans la création de l'AREQ. Il a également rappelé « à quel point il est important que, dans tout ce qu'est la gestion des régimes de pension, qu'à ce moment-là on puisse toujours tenir compte non seulement des actifs, mais aussi des retraités. [...] »

Au terme du dépôt de la motion, les représentantes et représentants de l'AREQ se sont entretenus avec la chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, avec la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, de même qu'avec certains députés présents. Pour plus de détails ou pour voir d'autres photos, visitez le [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).



## Budget provincial 2012-2013

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand, a annoncé que le gouvernement déposera au printemps 2012 la politique **Vieillir chez soi**. Celle-ci viendra définir les mesures permettant aux personnes âgées de demeurer dans leur milieu de vie. Cette politique sera accompagnée d'un plan d'action sur cinq ans.

Le budget 2012-2013 prévoit le financement de ses mesures autour de quatre grands axes :

- un soutien aux aînés par des projets issus de la communauté;
- des services de santé mieux adaptés aux besoins des aînés;
- des investissements additionnels pour rendre les habitations abordables, sécuritaires et adaptées pour les aînés;
- une bonification de l'aide fiscale accordée pour favoriser le maintien à domicile des aînés et pour appuyer les aidants naturels.

### Mesures favorisant les personnes âgées

- Bonification du crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée.
- Détermination des dépenses admissibles incluses dans un loyer.
- Bonification du montant accordé à l'aidant naturel d'un conjoint âgé incapable de vivre seul.
- Instauration d'un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais engagés par une personne âgée pour un séjour dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle.
- Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des aînés.
- Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des aînés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'actualité Web à ce sujet au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net).

---

### Dans le magazine *Quoi de neuf* : un dossier sur les relations humaines à la retraite

Le magazine *Quoi de neuf* d'avril-mai 2012 est expédié aux membres de l'AREQ à compter du 29 mars. Il est également disponible en version PDF dans la section [Magazine Quoi de neuf](#).

Ce numéro contient un dossier de six pages concernant les relations humaines à la retraite : en groupe, en couple et seul.

Il contient également un texte concernant l'indexation des régimes de retraite, que ce soit en lien avec le Comité consultatif de la CARRA, le calcul de la perte de pouvoir d'achat ou encore la signature de la pétition pour l'indexation.





## EN RAPPEL – Pétition pour l'indexation

Nous vous rappelons qu'une pétition a été lancée, le 27 février, pour réclamer la réindexation des rentes. Le texte de la pétition peut être téléchargé au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net).

Nous vous invitons à faire signer la pétition lors des assemblées générales de secteur et de région, ou de toute autre activité de l'AREQ. Les signatures pourront nous être remises lors du Conseil national d'avril, puis par la poste au bureau national.

**Un premier dépôt de la pétition devrait avoir lieu à la mi-mai à l'Assemblée nationale. Un second dépôt pourrait avoir lieu à la mi-juin.**

Néanmoins, l'AREQ recueillera les signatures à tout moment, même après le mois de juin.

Il est à noter que d'autres associations de retraités font aussi circuler la pétition en leurs rangs. Une association a choisi de faire circuler son propre texte de pétition.



### À surveiller en avril

- ❖ **Rencontre des responsables régionaux de la condition des hommes**  
3 avril
- ❖ **Rencontre des responsables régionales de la condition des femmes**  
3 avril
- ❖ **Correction des textes du magazine *Quoi de neuf***  
11 avril
- ❖ **Conseil national**  
16 au 19 avril
- Comité national de la condition des hommes**  
24 avril
- ❖ **Assemblée générale SSQ**  
27 et 28 avril
- ❖ **Comité national de l'environnement et du développement durable**  
30 avril

### L'AREQ sur la place publique



#### 12 mars

Suivi des visites en CHSLD : un petit pas, en attendant la suite!

#### 20 mars

Budget 2012-2013 : encore de beaux discours, mais des actions qui se font attendre

#### 22 mars

Mourir dans la dignité : l'AREQ salue l'approche mesurée de la Commission et l'accent mis sur les soins palliatifs

#### 29 mars

Budget fédéral – Report de l'admissibilité à la PSV et au SRG : inacceptable et scandaleux!

**Vous pouvez également lire tous les communiqués de l'AREQ au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net).**



## Nos comités à pied d'œuvre

Plusieurs comités consultatifs de l'AREQ se sont réunis en mars. Voici les résumés de quelques-unes de ces rencontres :

**Équipe du magazine *Quoi de neuf*** (6 mars et 20 mars) : Les membres de l'équipe se sont d'abord réunis le 6 mars afin de corriger les textes devant paraître dans l'édition d'avril-mai. Puis, ils se sont rencontrés le 20 mars afin de planifier le numéro de juin-juillet.

**Comité national de la condition des femmes** (21 mars) : Les membres du comité ont échangé à propos de leur plan d'action 2011-2014. Elles ont également fait le point au sujet des États généraux sur le féminisme, du Réseau des femmes de la CSQ, des chroniques devant paraître dans le magazine *Quoi de neuf*, et planifié la prochaine journée de formation à l'intention des personnes responsables régionales de la condition des femmes. Enfin, elles ont discuté d'une formation sur la fin de vie, de l'Université féministe d'été et de la Coalition Solidarité cancer.

**Comité national de l'action sociopolitique** (22 mars) : Les membres du comité ont échangé à propos de leur plan d'action 2011-2014, des actions en région, du Réseau d'action sociopolitique de la CSQ ainsi que des chroniques devant paraître dans le magazine *Quoi de neuf*. En outre, ils ont abordé des sujets comme le Colloque *Comment aider - Intervention en matière de maltraitance envers les aînés*, la lutte étudiante contre la hausse des frais de scolarité, les élections provinciales à venir, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le CISO et le Forum des partenaires.

**Comité national des finances** (26 mars) : Les membres ont étudié les états financiers au 31 août 2011 et les révisions budgétaires 2011-2012 de l'AREQ. Ils ont ensuite effectué les recommandations appropriées au Conseil d'administration.

**Formation de trésorerie** (29 mars) : Une première formation à l'intention des personnes trésorières régionales s'est tenue au bureau national. Outre les aspects financiers, lors de cette formation, il a été question des rôles respectifs de la personne trésorière et de la personne présidente. L'exercice pourrait être répété en début de chaque triennat.

**Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation** (22 mars) : La 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AREQ, accompagnée d'observateurs, a participé aux travaux du comité dans les bureaux de la CARRA. Les membres du comité ont effectué un retour sur des points discutés lors de rencontres précédentes, ont reçu une présentation du ministère des Finances portant sur le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) et échangé à propos de pistes de solutions concertées relatives à l'indexation des rentes de retraite. Notons que deux autres rencontres sont prévues au calendrier pour le moment, soit le 17 mai et le 30 août 2012.



## AREQ (CSQ)

**COORDONNÉES :**  
320, rue St-Joseph Est  
Bureau 100  
Québec (Québec)  
G1K 9E7

**TÉLÉPHONE :**  
418 525-0611  
Sans frais  
1 800 663-2408

**TÉLÉCOPIE :**  
418 525-0769

**COURRIEL :**  
[areq@csq.qc.net](mailto:areq@csq.qc.net)

[www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

### CONCEPTION Martine Faguy

Secrétaire affectée aux communications  
[faguy.martine@csq.qc.net](mailto:faguy.martine@csq.qc.net)

### RÉDACTION

Doris Dumais  
Johanne Freire  
Ginette Plamondon  
Dominic Provost

## Jour de la Terre

Le 22 avril prochain se tiendra un grand rassemblement citoyen dans toutes les régions du Québec en raison du Jour de la Terre. Au Québec, cette journée a été célébrée la première fois en 1995 et, depuis, la participation et l'implication volontaires des Québécoises et des Québécois dans la mise sur pied d'activités environnementales n'ont cessé de croître. Ce sont maintenant plus d'un milliard de personnes dans 192 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre ce qui en fait le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète.

Les organisateurs de cette importante manifestation ont fait circuler une déclaration écrite par Dominic Champagne et qui a été signée par plus de 200 personnalités et citoyens qui militent pour la défense du bien commun, le partage de la richesse, le respect des droits de tous les citoyens et de l'environnement. Cette déclaration fait écho au besoin exprimé par les citoyens de faire entendre leur voix quant à la façon de gérer le bien commun et de respecter l'environnement.

L'AREQ invite ses membres à participer aux rassemblements citoyens qui se tiendront le 22 avril prochain dans toutes les régions du Québec dans le cadre du Jour de la Terre. Tous les détails relatifs à cette activité sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://22avril.org/>  
<https://www.facebook.com/22avril2012>

### Nouvelle carte d'assurance SSQ

Une foire aux questions concernant la nouvelle carte d'assurance SSQ est maintenant disponible sur le site électronique de SSQ au [www.ssq.ca](http://www.ssq.ca).

On y retrouve une liste des questions les plus fréquentes ainsi que les réponses; un outil efficace pour accompagner les membres dans leurs éventuels questionnements.

### Nouvelle carte de membre de l'AREQ

Une nouvelle carte de membre de l'AREQ a été envoyée dernièrement. Plusieurs cartes nous ont été retournées, car les adresses étaient erronées. Bien vouloir transmettre l'information à vos secteurs en leur mentionnant de communiquer avec le bureau national pour effectuer leurs changements et obtenir une nouvelle carte.